



Extrait du CGT ARLES

<https://www.cgтарles.fr/spip.php?article1180>

Cinq travailleurs marocains détachés ont mis leurs patrons devant le tribunal des prud'hommes d'Arles.

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 5 octobre 2018

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Une première dans cette scandaleuse omerta qui touche des milliers de salariés.

Jeudi 4 octobre 2018 Pique-nique de soutien à l'initiative de l'UL CGT d'Avignon et de l'UD du Vaucluse , avec la participation de l'UL CGT d'Arles et de l'UD des BdR, devant la Bourse du Travail. Puis déclarations de Thierry Lapointe Secrétaire Général de l'Union Locale CGT d'Avignon et de Patricia Téjas responsable du collectif migrants de la CGT PACA, devant le tribunal, rue de la République, évoquant les discriminations dont sont l'objet les cinq salariés et plus généralement le sort des salariés détachés en France.

L'audience débute à 14h30 avec une nouvelle demande, écrite, de renvoi de la part de Laboral Terra, la société d'intérim, dont l'avocate s'excusait de son absence à l'audience. Le renvoi refusé par le tribunal, l'avocate se présente finalement en milieu d'après-midi ! L'audience s'est poursuivie jusqu'à 20h30... Le délibéré sera rendu le 7 février 2019. Rappelons que l'on enregistrait plus de 500.000 travailleurs détachés en France en 2017, en augmentation de 26% par rapport à 2016.

Bravo pour le courage de ces cinq salariés, dont la démarche pourrait faire jurisprudence, et merci aux organisations de la CGT sans qui ce procès n'aurait pas eu lieu.

[Plus de photos...](#)

 La Une de la Provence 05.10.18 [La Provence 05.10.18 - voir en grand cette image] **La Provence 05.10.18** [Dauphiné Libéré 05.10.18 - voir en grand cette image] **Dauphiné Libéré 05.10.18**

[Notre précédent article sur ce sujet](#)

[Le JT de FR3, cliquer sur le 19/20 du 4 octobre.](#) (désolé pour la pub !)